

enceintes fortifiées de la Séguié

COTE-D'IVOIRE

L'article qui suit est l'exemple très intéressant d'un travail important mais demeuré incomplet. Les résultats atteints montrent bien, cependant, dans quelles directions l'enquête devrait être reprise.

C'est dans la région d'Agboville, distante d'environ 150 km d'Abidjan, qu'a été signalée, dès 1941 (1), l'existence de fossés circulaires. Une décennie plus tard, B. Holas (2) relevait de semblables vestiges à peu de distance de là; actuellement, une dizaine de groupes d'enceintes, exclusivement répartis dans la moitié sud du pays, au cœur de la bande forestière ivoirienne (fig. 1) ont été localisés. Il faudra attendre qu'en 1968 des défrichements à grande échelle menacent de faire disparaître totalement les enceintes de La Séguié pour que l'Université d'Abidjan, sous l'impulsion du professeur Mauny, fasse entreprendre (novembre 1968) un premier sondage suivi, en 1971, d'une campagne beaucoup plus systématique. C'est de ces deux premières missions, que les lignes qui suivent recensent les résultats, inventaire de questions d'ordre méthodologique ou historique qu'elles ont permis de poser, plutôt qu'étude exhaustive encore prématurée.

Circonsrites dans un périmètre d'environ 4 km x 6 km, les enceintes de La Séguié présentent ce trait commun d'être toutes situées à cheval sur la crête des collines (altitude moyenne 100-125 m) ou à flanc de coteaux; en aucun cas elles n'ont été localisées dans les zones déprimées bien que les talwegs, et ceci est paradoxal dans une région qui reçoit, bon an mal an, 1 500 mm de précipitations, soient tous secs aujourd'hui; elles sont, sur une longueur de 6 km environ, réparties en une double haie de part et d'autre d'un minuscule affluent, mort lui aussi, de la rivière Séguié.

Toute cette zone est actuellement couverte d'une épaisse forêt secondaire que dominant, à 30 ou 40 m, quelques arbres majestueux. Sous

cette chape oppressante, semi-obscur et d'une humidité proche ou parfois dépassant le stade de saturation, les fossés sont dès l'abord peu visibles. Les informations que détiennent à leur sujet les Abe, ethnie qui occupe la région depuis le début du XVIII^e siècle, sont plus que laconiques : ces « amoni », comme ils les appellent, sont le fait « des gens d'avant », c'est-à-dire d'avant leur propre installation. Une investigation systématique des traditions orales, non seulement des Abe, mais aussi des autres ethnies Akan de la région forestière, jettera peut-être un jour une lumière neuve sur ce « mystère ».

Aujourd'hui totalement inhabités, les « amoni » sont de forme ovale ou ovoïde régulière (fig. 2) : le grand axe varie de 200 à 400 m, le petit de 135 à 250 m selon les sites. Quant aux fossés profonds de 1 à 4 m, leur coupe transversale décrit un V dont les branches sont diversement écartées et pentues (5 m d'écartement moyen).

La branche interne du V est surmontée d'un bourrelet résultant de l'accumulation des déblais de creusement. Ce talus n'est cependant pas continu : assez fréquemment il n'a pas été édifié, le fond du fossé se relève donc au niveau du sol extérieur de l'enceinte, créant ce qui pourrait bien avoir été des axes de passage ou de pénétration à l'intérieur des enceintes : une dizaine de ces « passages » ont été relevés sur l'« amoni » prospecté en 1969 et fouillé en 1971. Sur ce même site le talus se fond en plan doucement incliné, sans solution de discontinuité, avec la surface du sol intérieur de l'enceinte. Délimitées par le fossé et circonscrites par le talus intérieur, les aires enceintes n'offrent, à l'exception de quelques termitières, au-

cun accident topographique; surfaces planes ou légèrement et régulièrement déclives selon les cas, elles sont, comme les fossés, totalement recouvertes de végétation.

En l'absence de toute information orale ou écrite dont nous aurions pu dégager une hypothèse de travail, nous avons, par des sondages ponctuels, demandé à une topographie totalement occultée par la végétation, de nous fournir les premières indications à partir desquelles nous élaborerions un plan complet de fouille :

- de deux tranchées orthogonales, percées approximativement selon les axes d'apogée (3) et d'hypogée (4), nous attendions des informations sur la stratigraphie, les structures d'habitat éventuelles, les modes de répartition de l'occupation de l'espace, etc., qui guideraient nos recherches ultérieures;
- du fossé il s'agissait d'explorer le profil transversal en des lieux choisis pour leur profondeur et leur ouverture différentes, en accordant une attention particulière aux zones à fond surélevé, présumées correspondre à des axes de pénétration dans l'enceinte;
- quant au bourrelet, il devait être décapé à chaque endroit où, bosse, dépression ou interruption, il présentait une irrégularité de tracé ou d'aspect.

Tout ceci n'allait se révéler possible qu'au prix de défrichements au regard desquels les résultats peuvent paraître minces. Ainsi la fouille proprement dite, entreprise après de longues et pénibles journées de débroussaillage, ne devait-elle mettre en évidence qu'une stratigraphie extrêmement pauvre : au-dessus du substrat constitué par le socle granitique à peine effleuré lors du creusement du fossé, sont empilées une carapace ferrugineuse très dure dont la partie supérieure, altérée, est graveleuse, puis une mince couche de sol végétal, parcourue

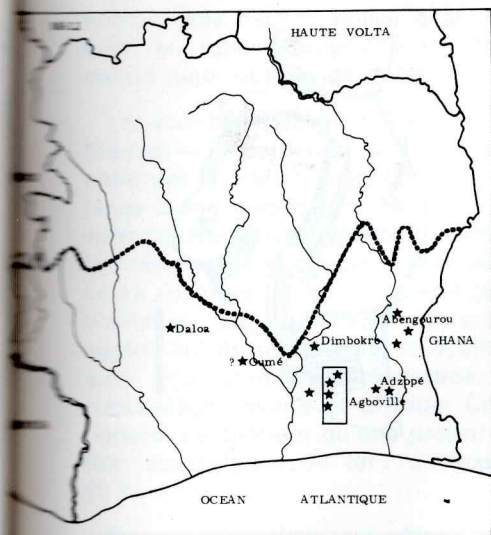


Fig. 1

Enceintes fortifiées de Côte-d'Ivoire : pointillés : limite forêts-savane ; étoile : secteur d'enceintes fortifiées. Ci-dessous : enceinte fouillée en 1969 et 1971 ; zones fouillées et « passages » présumés.

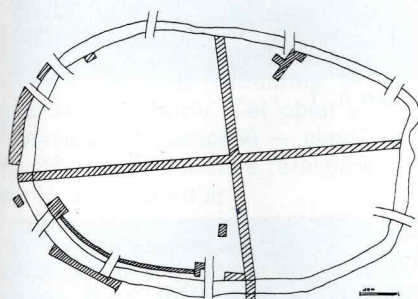


Fig. 2

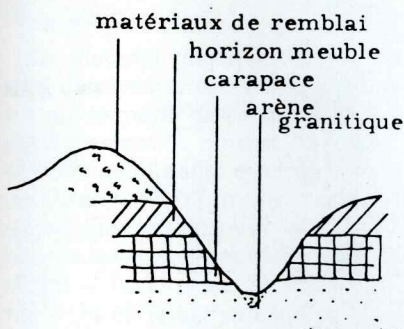


Fig. 3

(1) Cf. Bibliographie 1. Notes Africaines n° 10, 1941, p. 23-24.

(2) Cf. Bibliographie 5.

(3) Apogée : du grec, apo, loin de et gé, terre, le plus haut degré d'élévation.

(4) Hypogée : du grec, hypo, dessous, et gé, terre : sous la terre, contraire d'apogée.

d'enchevêtrements inextricables de racines (fig. 3) ; dans cette couche végétale de 20 à 30 cm d'épaisseur, l'intensité de la vie bactérienne jointe à une très forte acidité rendaient très improbable la découverte, en quantités significatives, des vestiges de matière organique que laisse toute occupation humaine. De fait dans le meilleur des cas, nous avons dû nous contenter d'indices très ténus — quelques traces de charbon de bois ou un noyau de palmiste calciné. Nous n'avons, en particulier, pu relever aucune trace — fond de cabane, pieu, foyer, etc., témoignant de l'habitat ou du mode de vie des occupants. Le bourrelet interne dominant le fossé n'a livré aucune trace de pieu, même aux abords des « passages ». Aucune palissade, donc, dominant le fossé et aucune protection des accès. Si ces enceintes avaient une fonction défensive, le fossé et son revers l'assuraient à eux seuls.

L'enceinte n° 2 dans laquelle nous avons pratiqué une longue tranchée axiale de sondage (300 m) présente une stratigraphie absolument identique mais avec une couche d'occupation plus épaisse. Son organisation diffère cependant en deux points :

- au niveau du revers interne du talus, un tas d'ordures s'enfonce profondément sous celui-ci. Le creusement du fossé est donc intervenu après une occupation assez longue. En effet le sommet du talus ne nous a livré que fort peu de tessons par rapport à ce tas d'ordures. Les tessons récoltés sur et sous le talus sont absolument identiques et correspondent à la même occupation ;
- à cause, sans doute, de sa grande taille plusieurs trous à ordures ont été creusés vers son centre, trous vite comblés puis débordant largement jusqu'à être enfouis sous un unique tas d'ordures de faible hauteur mais de 30 m environ de diamètre.

Les fouilles ont donc apporté bien peu de renseignements quant à la structuration de l'espace à l'intérieur de l'enceinte : aucune trace de construction, quelques rares petits foyers. C'est cependant cette rareté des indices, liée à la présence de tas d'ordures qui nous semble être un

argument en faveur d'une organisation villageoise. En effet, actuellement encore dans les villages, les habitations et les rues sont quotidiennement balayées, les ordures étant accumulées à la lisière village-forêt, donc, dans le cas qui nous préoccupe, à la périphérie de l'enceinte. L'absence d'une topographie de la vie quotidienne ne découle donc pas du tout de l'absence d'occupation, bien au contraire. La petite taille des tessons recueillis ailleurs que dans les tas d'ordures milite dans le même sens : petits, ces tessons ont échappé au balayage et se sont facilement enfoncés dans le sol argileux et humide alors que les plus gros ont été évacués du village.

L'étude du matériel nous permettra d'ailleurs de confirmer cette interprétation. Il provient bien sûr des fouilles elles-mêmes, mais aussi d'un ramassage systématique pratiqué sur les enceintes arasées par les engins mécaniques ; formes et décors trouvés lors de ces prospections sont absolument comparables et même le plus souvent identiques à ceux issus de la fouille.

Les objets de céramique, dont la grande majorité sont des récipients (poteries), sont, de loin, les plus représentés dans l'ensemble des mobiliers découverts ; très vraisemblablement fabriqués sur place ou dans des ateliers proches du site, ces poteries sont rarement demeurées entières ; tous les tessons relevés ont un dégraissant micassé leur conférant parfois un aspect scintillant. Il semble que ce dégraissant ne soit pas un ajout volontaire : les argiles ou limons de la région contiennent tous du mica en abondance, mica provenant de la désagrégation des granites.

Ces récipients ont été moulés (sur un autre récipient, unealebasse, etc.) ou modelés à partir de colombins de pâte fraîche soigneusement aplatis et lissés ; en aucun cas ils n'ont été façonnés au tour. Après adjonction des parties rapportées — cols ou goulots, anses ou oreilles de préhension, moulures et pieds — l'objet est peint d'un engobe de composition végétale soit jaune, soit orange, que les conditions d'oxydation du sol ont souvent désagrégé. Le récipient est ensuite séché en plein air, puis cuit ; l'examen des lignes de fracture des tessons montre une mauvaise cuisson obtenue

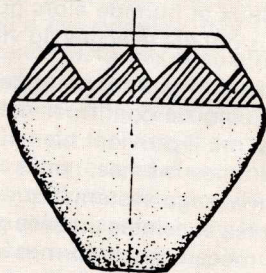
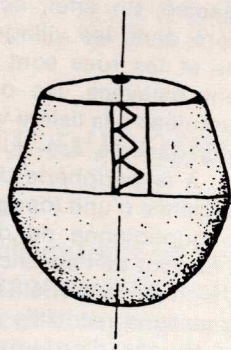
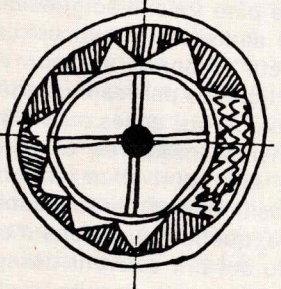
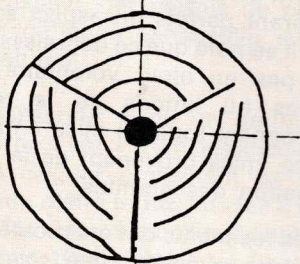
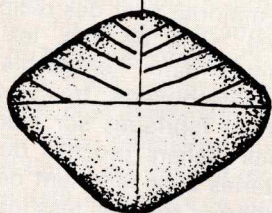


Fig. 4



cm

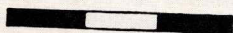


Fig. 5

nue à coup sûr dans un foyer en plein air, et non dans un four (aucun objet vernissé, fabrications pour lesquelles le recours au four est indispensable, n'a été découvert sur ce site). Ces récipients (fig. 4) possèdent très souvent un petit pied circulaire rapporté.

Les formes ouvertes ont un bord le plus souvent éversé ou inversé, rarement simple, avec parfois un dédoublement de la lèvre. Le décor se situe surtout vers l'ouverture du récipient.

Les formes fermées, mal connues (aucune n'a pu être reconstituée) ont, elles, dans la plupart des cas, un bord simple avec cependant parfois un marli, le décor — moulures, impressions, incisions — et les anses et oreilles de préhension étant limités au niveau de la carène.

Les marmites, sans pied, ont un diamètre maximum déplacé vers le bas : seule l'épaule est décorée.

Une seule cruche entière (photo n° 1) à col cylindrique, a été mise au jour.

La différenciation de leurs types, trouvés dans la même strate archéologique, n'implique aucune notion évolutive, chronologique. Remarquons cependant que deux séries sont très proches de celles trouvées au Ghana, dans la région d'Accra.

Les fusaïoles (fig. 5) sont parfois engobées. Aucune n'est sphérique : elles ont toutes un plan perpendiculaire à l'axe, bien marqué, séparant deux volumes symétriques ou non.

Sur 18 fusaïoles inventoriées, 7 sont ovoïdes, 9 biconiques (cônes tronqués), 2 ont un volume inférieur sphéroïde et un volume supérieur tronconique. La quasi-totalité (17 sur 18) possède un décor incisé, généralement sur une seule plage (15 sur 17).

Deux objets anthropomorphes en céramique ont été aussi mis au jour. Le plus intéressant est un goulot à figuration humaine (fig. 6) dont le style, avec des scarifications sur le visage et au niveau du cou, évoque certains vases Attié subactuels.

Le matériel lithique n'est pas absent : meules et pierres à aiguiser en granite, polissoirs en grès, une perle de quartz de section triangulaire à perforation biconique, de

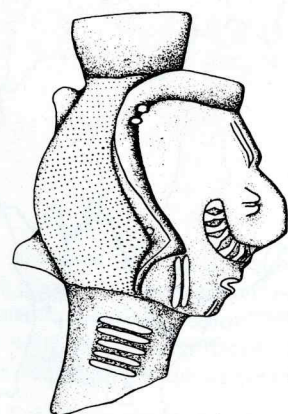


Fig. 6

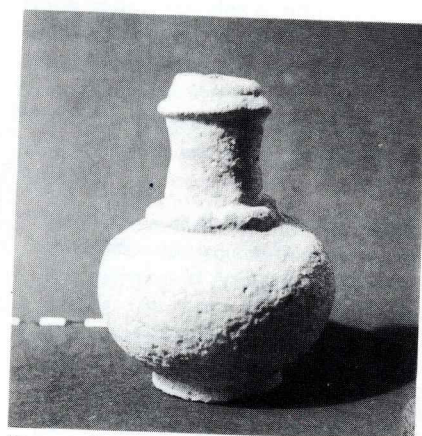


Photo n° 1

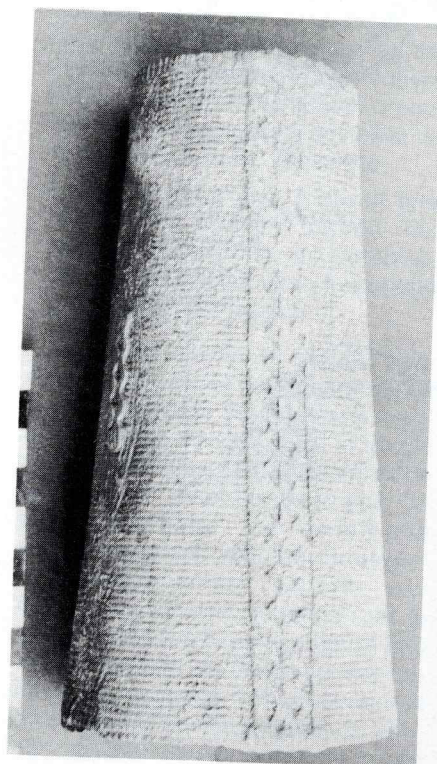


Photo n° 2

nombreuses haches polies à petit talon en schiste amphibolique, et même deux bifaces en quartz.

Les scories de travail du fer, nombreuses — en particulier sur une des enceintes arasées — attestent l'existence d'une métallurgie. Nous n'avons pas trouvé de tuyères prouvant la présence de bas fourneaux mais cette preuve nous est venue d'ailleurs : sur un gros tesson est aggloméré du minerai de fer ayant subi une première préparation : concassage, lavage et grillage. Ce minerai ne contient qu'une proportion assez faible de fer : environ 25 %.

La pauvreté relative en objets de fer est peut-être due à leur destruction par l'humidité surabondante : en effet les objets mis à jour sont petits, en très mauvais état : un fragment de lame et une petite herminette. L'absence d'outils lourds ou de grande taille est étonnante. Comment ont été creusés ces fossés profonds dans une latérite très dure ? Le matériel recueilli ne nous apporte aucune réponse.

La pièce de bronze la plus intéressante est un brassard (photo n° 2) décoré de fines moulures et de gravures au burin. Cet objet a été obtenu par le procédé — classique en Afrique occidentale forestière — de la « cire perdue ».

La composition de l'alliage présente un grand intérêt par la présence d'un fort pourcentage de plomb (5 à 6 %). L'introduction de plomb dans un alliage rend celui-ci plus fusible et facilite le travail de décoration.

Le matériel découvert révèle, en trait discontinu, des bribes d'activités ou de mode de vie qu'aucun lien pour l'instant ne permet de rassembler dans la totalité que constitue la vie matérielle d'un groupe. Manquant dans le « corpus mobilier » du site, tous les vestiges d'origine organique — bois, peau, écorce, vannerie — et certainement bon nombre d'objets métalliques, qui n'ont pu se conserver.

Cependant, d'une part les objets dégagés sont bien ceux d'une **structure villageoise complète** : outils (herminette), fusaïoles et meules qui suggèrent la présence de femmes, pipes et objets de parure et, d'autre part, l'ampleur des travaux de ter-

rassement implique une certaine cohésion sociale, peut-être liée d'ailleurs à l'aspect défensif de ceux-ci. Il n'en reste pas moins que l'occupation semble avoir été assez brève — la couche archéologique est unique et mince et les tas d'ordures ne sont pas très importants — justifiant mal ces grands travaux.

Le plus gros problème pour une occupation permanente — nous l'avons vécu pendant les fouilles — est celui de l'approvisionnement en eau. Il n'y a pas de marigot permanent dans la région : de petites nappes subsistent toutefois en saison sèche dans les sables du lit de l'Assoko et de La Ségué situés respectivement à 2 et 6 km du site. Des forages conduits jusqu'à 20 m de profondeur par une entreprise forestière sur la plus grande des enceintes ont traversé deux couches de sable blanc semblable à celui des nappes aquifères, mais sans eau : les fouilles n'ont pas révélé de puits. Or quel sens a une organisation défensive lorsque son approvisionnement en eau dépend de l'extérieur ?

La datation de l'occupation n'est pas aisée non plus. Nous n'avons trouvé aucun objet à coup sûr importé. L'absence d'autres fouilles ivoiriennes ne permet pas encore de confronter notre matériel céramique à d'autres. Le charbon de bois a été trouvé en trop faible quantité pour tenter une datation approximative par la méthode du radiocarbone.

Restent trois indices possibles :

- nous avons vu que les Abé — qui font partie du groupe Akan —

(5) Voir les travaux de Ozanne et de Th. Shaw.

(6) Des enceintes semblables fouillées au Ghana, bien que témoignant d'une métallurgie, n'ont pas livré de pipes et semblent donc plus anciennes. Leur étude, qui vient d'être reprise par M. Kiyaga-Mulindwa, permettra bientôt de nouvelles perspectives.

Bibliographie

1. — BILLY E. de : Sites anciens en Côte-d'Ivoire. *Notes Africaines* n° 10, 1941, p. 7-8.
2. — BILLY E. de : Encore les sites anciens de Côte-d'Ivoire. *Notes Africaines* n° 13, 1942, p. 21-23.
3. — GRANDIN C. : Présentation du site de La Ségué. *Bulletin des Instituts de Recherche de l'Université d'Abidjan*, n° 2, 1968.
4. — HOLAS B. : Note préliminaire sur les vestiges d'un peuplement ancien dans la région d'Aboude (cercle d'Agboville). Aspect d'une première prospection archéologique. *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. Tome 2, 10^e série, fascicules 1 à 3. 1951.
5. — MAUNY R. : Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Âge. *Dakar IF AN* 1961.
6. — OZANNE P. : Notes on the early Historic Archaeology of Accra. *Transactions of the Historical Society of Ghana*, 1962, 6, p. 51-70.
7. — POLET J. : Fouille d'enceintes à La Ségué (S.P. d'Agboville) in *Colloque interuniversitaire Ghana-Côte-d'Ivoire de Bondoukou* (4-9 janvier 1974). Publication provisoire p. 29-43.
8. — TRIAUD J.-L. : Le site de La Ségué ; 10 problèmes. *Bull. Inst. Rech. de l'Univ. d'Abidjan*, n° 2, 1968.

disent que ces enceintes existaient déjà lors de leur arrivée, au début du XVIII^e siècle. Mais une étude approfondie de la tradition orale Abé reste à faire ;

- le goulot anthropomorphe est incontestablement de facture Akan ;
- certaines pipes sont plus proches de celles trouvées au Ghana que des modèles soudanais. Or les pipes ont commencé à être fabriquées dans la région d'Accra vers 1640-1650 (5), peut-être même plus tôt.

Ces jalons nous conduisent à dater provisoirement ces enceintes de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle.

Des recherches ultérieures, en plus de la fouille d'autres enceintes, devraient porter en priorité sur l'établissement d'un catalogue des céramiques fabriquées et encore en usage, ou subactuelles — de la zone forestière allant du Ghana au Libéria. D'utiles points de comparaisons (techniques employées, formes, décors, usage) devraient se dégager d'un tel inventaire.

Nous pourrions alors intégrer les enceintes de La Ségué dans une étude d'ensemble des circonvallations (6) qui, actuellement, n'est pas encore possible : en-dehors de leur localisation on n'en connaît pratiquement rien. En particulier on ignore le plus souvent la place du talus surélevé par rapport au fossé (à l'extérieur ou à l'intérieur de l'enceinte) ce qui est capital : un talus interne, avec son fossé, crée un espace protégé de l'extérieur, assure une fonction de défense ; un talus extérieur limitant un fossé intérieur assure la suprématie de ceux qui se trouvent hors de l'enceinte sur ceux qui sont regroupés à l'intérieur.

J. POLET et B. SAISON.